



PRECIA SA

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au capital de 2 200 000 €
Siège social à VEYRAS – 07 001 PRIVAS
R.C.S. AUBENAS B. 386.620.165 (1966 B 16)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Comptes consolidés au 30 juin 2014

I COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DU 1^{ER} SEMESTRE 2014
(En milliers d'euros.)

	Notes	30/06/2014 6 mois	30/06/2013 ^(*) 6 mois	31/12/2013 ^(*) 12 mois
Chiffre d'affaires	3.1	46 058	43 089	90 932
Achats consommés		(12 309)	(9 544)	(21 058)
Charges de personnel		(19 861)	(19 377)	(39 300)
Charges externes		(9 569)	(9 202)	(18 251)
Impôts et taxes		(879)	(850)	(1 474)
Amortissements		(1 233)	(1 246)	(2 574)
Variation des stocks en cours et produits finis		1 084	29	(1 461)
Autres produits d'exploitation		489	355	993
Autres charges d'exploitation		(131)	(181)	(270)
Résultat opérationnel		3 649	3 073	7 537
Produits de trésorerie et équivalents		216	290	450
Coût de l'endettement financier brut		(131)	(141)	(321)
Coût de l'endettement financier net	3.2	85	148	129
Autres produits financiers		-	-	-
Autres charges financières		-	-	-
Charge d'impôt sur le résultat	3.3	(1 469)	(1 232)	(2 930)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 265	1 990	4 735
Intérêts ne conférant pas le contrôle		126	213	251
Part du groupe		2 138	1 777	4 484
Résultat de base par action et dilué (en euro)	2.9	3,8	3,2	8,0

(*) – Inclut l'impact de l'application d'IFRIC 21 (voir note 1.2.1) et IFRS 10 (voir note 1.2.2))

II TABLEAU DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(En milliers d'euros.)

	30/06/2014 6 mois	30/06/2013 6 mois	31/12/2013 ^(*) 12 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 265	1 990	4 735
Ecarts de conversion	101	(210)	(253)
Ecarts actuariels	(170)		74
Instruments dérivés de couverture			
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence	(69)	(210)	(178)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors entités mises en équivalence			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	(69)	(210)	(178)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(1)	-	(47)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(70)	(210)	(225)
Total des produits et charges de la période	2 195	1 780	4 510

(*) – Inclut l'impact de l'application d'IFRS 10 (voir note 1.2.2))

III BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2014

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	30/06/2014	31/12/2013 ^(*)
Actifs non courants :			
Goodwill	2.1	7 344	7 328
Autres Immobilisations incorporelles	2.2	765	834
Immobilisations corporelles	2.2	7 747	7 583
Actifs financiers		394	422
Participations mises en équivalence	2.4.1	-	-
Impôts différés actif	2.8	1 083	1 253
Total		17 333	17 420
Actifs courants :			
Stocks et en-cours	2.5	13 944	13 360
Créances clients et autres créances		28 886	33 010
Créance d'impôt exigible		467	688
Autres débiteurs	2.6	2 118	2 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.7	21 421	17 926
Total		66 835	67 295
Total général		84 168	84 714

Passif	Notes	30/06/2014	31/12/2013 ^(*)
Capitaux propres :			
Capital	2.9	2 200	2 200
Prime d'émission, de fusion, d'apport		4 487	4 487
Réserves consolidées		37 359	33 948
Actions propres	2.9	(305)	(363)
Résultat consolidé part du groupe		2 138	4 484
S/Total Capitaux propres attribuables au groupe		45 879	44 757
Intérêts ne conférant pas le contrôle :	2.10		
Dans les réserves		1 205	973
Dans les résultats		126	251
Total Capitaux propres		47 210	45 981
Passifs non courants :			
Provisions long terme	2.12	2 253	2 195
Impôts différés passif	2.8	615	700
Dettes financières long terme	2.11	2 752	3 652
Total		5 620	6 547
Passifs courants :			
Dettes financières court terme	2.11	3 913	2 889
Dettes fournisseurs et autres dettes		7 597	9 363
Passif d'impôt exigible		-	-
Autres passifs courants	2.13	19 829	19 934
Total		31 338	32 186
Total général		84 168	84 714

(*) – Inclut l'impact de l'application d'IFRS 10 (voir note 1.2.2)

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(En milliers d'euros.)

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2012	2 200	4 487	(365)	30 680	4 338	816	42 157
Conséquence de la première application d'IFRS 10						249	
Capitaux propres au 31/12/2012	2 200	4 487	(365)	30 680	4 338	1 065	42 406
Dividendes versés					(892)		
Affectation du résultat antérieur				3 446	(3 446)		
Actions propres			14				
Ecart de conversion				(185)		(25)	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					1 777	213	
Capitaux propres au 30/06/2013	2 200	4 487	(351)	33 942	1 777	1 253	43 308
Dividendes versés						(45)	
Affectation du résultat antérieur							
Actions propres			(12)				
Ecarts actuariels				74			
Ecart de conversion				(68)		(22)	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					2 707	38	
Capitaux propres au 31/12/2013	2 200	4 487	(363)	33 949	4 484	1 224	45 981
Dividendes versés					(1 004)	(18)	
Affectation du résultat antérieur				3 480	(3 480)		
Actions propres			58				
Ecarts actuariels				(170)			
Ecart de conversion				101		(1)	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					2 138	126	
Capitaux propres au 30/06/2014	2 200	4 487	(305)	37 359	2 138	1 331	47 210

V TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(En milliers d'euros.)

	30/06/2014 6 mois	30/06/2013 ^(*) 6 mois	Exercice 2013 ^(*) 12 mois
Opérations d'exploitation			
Résultat	3 162	2 551	6 353
Amortissements des immobilisations	1 233	1 246	2 575
Dotations et reprise sur provision pour risques et charges	(112)	(16)	(418)
Résultat de cession d'immobilisations	(24)	(43)	(179)
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires			
Charges d'impôt (variation impôt différé)	85	212	410
Coût de l'endettement financier net	111	78	217
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	860	(3 163)	(3 534)
Intérêts payés	(113)	(76)	(220)
Impôt sur le résultat payé	(803)	(883)	(1 971)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 398	(94)	3 233
Opérations d'investissement			
Intérêts reçus			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(112)	(679)	(749)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 276)	(896)	(1 914)
Acquisitions d'immobilisations financières	(25)	(12)	(21)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	70	74	246
Remboursements d'actifs financiers	52	29	551
Variation intérêts minoritaires	107	437	408
Acquisition de minoritaires et de filiales, nette de trésorerie acquise			
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(1 184)	(1 047)	(1 479)
Opérations de financement			
Augmentation de capital dans les filiales			
Rachats et reventes d'actions propres	57	14	2
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	840	525	2 442
Remboursements d'emprunts	(1 740)	(1 445)	(3 615)
Variation des mobilisations de créances			
Dividendes versés	0	0	(892)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(843)	(906)	(2 063)
Impact des variations de taux de change	101	(185)	(253)
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	2 472	(2 231)	(562)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	15 036	15 598	15 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	17 508	13 367	15 036
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 472	(2 231)	(562)

(*) – Inclut l'impact de l'application d'IFRS 10 (voir note 1.2.2)

VI ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014

(En milliers d'euros.)

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 25 septembre 2014.

Faits caractéristiques de la période :

La société Precia Molen Irlande Ltd est consolidée selon la méthode de l'intégration globale à partir du 1^{er} janvier 2014.

Evènements post clôture :

Le Groupe a réalisé deux acquisitions au cours de l'été 2014. En premier lieu, la Société Antignac SAS, spécialiste du pesage sur le Sud-Ouest de la France et qui sera intégrée à Precia Molen Service SAS ; par ailleurs, la Société Shering Weighing Ltd basée à Dunfermline (UK) qui dispose d'une unité de fabrication de ponts bascules, fournisseur de biens et services (réparation, maintenance, installation...) sur une clientèle nationale et export.

1 Principes de consolidation et méthodes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 juin 2014 sont conformes au référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne et au référentiel publié par l'IASB.

1.1 Périmètre de consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Identification	SIREN	% détenu
PRECIA S.A., 07 000 Privas	386 620 165	Société Mère
Precia Molen Service S.A.S, 07 000 Privas	349 743 179	99,99
Molen BV, Breda	Pays-Bas	100,00
Precia Molen Nederland BV, Breda (1)	Pays-Bas	100,00
MOLEN BELGIUM NV, Puurs	Belgique	100,00
Precia Molen UK Ltd, Birmingham	Royaume-Uni	100,00
Precia Polska Sp.z.o.o., Cracovie	Pologne	100,00
Precia Molen CZ S.r.o., Pragues	République Tchèque	100,00
Precia Molen Maroc SARL, Casablanca	Maroc	60,00
Precia Molen Scandinavia A.S., Lierstranda	Norvège	90,00
Precia Molen India Ltd, Chennai	Inde	75,00
Precia Molen Ro, Bucarest	Roumanie	100,00
Precia Molen Australia Pty Ltd, Sydney	Australie	100,00
Precia Molen Serviços De Pesagem Ltda, Sao Paolo	Brésil	100,00
PRECIA MOLEN (IRL) Ltd, Ashbourne	Irlande	40,00

(1) Cette société est détenue de manière indirecte via MOLEN BV.

Toutes ces sociétés sont consolidées en intégration globale et ont arrêté leurs comptes au 30 juin 2014.

1.1.2 Evolution du périmètre

Au cours du semestre, aucune évolution du périmètre n'est intervenue à l'exception de l'intégration globale de Precia Molen (IRL) Ltd en application d'IFRS 10 comme détaillé au paragraphe 1.2.2 ci-dessous.

1.2 Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2014 sont les mêmes que ceux du 31 décembre 2013 et 30 juin 2013 à l'exception des éléments ci-après :

1.2.1 Première application d'IFRIC 21

IFRIC 21, Taxes, interprétation publiée en mai 2013, est appliquée par Precia depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle a été adoptée par l'Union Européenne en juin 2014. Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette des taxes diverses, droits et autres prélèvements qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend des termes de la législation y afférent, indépendamment de la période de l'assiette de calcul du prélèvement. Il ne saurait être donc reconnu progressivement à l'occasion d'un arrêté intermédiaire.

Les impacts liés à l'application rétrospective d'IFRIC 21 sont les suivants :

- Augmentation des Impôts et taxes et des autres passifs courants d'un montant de 181 K€ au 30 juin 2013.
- Augmentation des Impôts différés actifs corrélés à ces passifs d'un montant de 62 K€, diminution de la charge d'impôt sur le résultat de 62 K€ au 30 juin 2014.

1.2.2 Première application d'IFRS 10

IFRS 10, États financiers consolidés, norme publiée en juin 2012, est appliquée par Precia depuis le 1^{er} janvier 2014. L'application des dispositions d'IFRS 10 conduit à intégrer globalement Precia Molen (IRL) Ltd depuis le 1^{er} janvier 2014, laquelle était auparavant mise en équivalence ; ce texte précisant que les entités consolidées par intégration globale sont celles sur lesquelles la maison mère exerce un contrôle de droit ou de fait.

Les impacts sur le compte de résultat liés à l'application rétrospective d'IFRS 10 sont les suivants :

- Augmentation du Chiffre d'affaires de 932 K€ (1^{er} semestre 2013) et 1 973 K€ (exercice 2013)
- Augmentation du Résultat net consolidé de 14 K€ (1^{er} semestre 2013) et 41 K€ (exercice 2013)

Les impacts sur la situation financière liés à l'application rétrospective d'IFRS 10 au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- Augmentation du Goodwill de 20 K€
- Diminution des Participations mises en équivalence de 194 K€
- Augmentation des Actifs et passif courants nets pour 318 K€
- Augmentation de la Situation nette de 290 K€ (part des minoritaires)

1.2.3 Normes applicables

Les normes et interprétations utilisées au 31 décembre 2013 ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2014 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2014. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
IAS 27 amendée Etats financiers individuels	05/11	1 ^{er} janvier 2014
IAS 28 amendée Participations dans les entités associées et joint-ventures	05/11	1 ^{er} janvier 2014
IAS 32 Compensation d'actifs et de passifs financiers	12/11	1 ^{er} janvier 2014
IAS 36 Amendement Informations sur la valeur recouvrable des actifs non-financiers	05/13	1 ^{er} janvier 2014
IAS 39 Amendement Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	12/13	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 10 Etats financiers consolidés (05/11)	05/11	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 11 Partenariats (05/11)	05/11	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités (05/11)	05/11	1 ^{er} janvier 2014
Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 - Guide de première application (06/12)	06/12	1 ^{er} janvier 2014
IFRIC 21 - Taxes	05/13	1 ^{er} janvier 2014

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période en dehors de ceux mentionnés aux paragraphes 1.2.1 et 1.2.2.

1.3 Principes comptables de consolidation

1.3.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1er janvier 2010 la norme IFRS 3 révisée est applicable. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill

complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1er janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de perte de valeur. Les dépréciations des goodwills sont irréversibles. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante » ou en « Charges de restructuration » lorsque la perte de valeur est consécutive d'une restructuration.

Le montant cumulé des dépréciations de goodwills constatées au 30 juin 2014 est de 602 K€.

1.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 30 juin 2014.

Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation positive des capitaux propres de 101 K€ sur la période.

1.3.3 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats et ventes à l'intérieur du groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-groupe sont éliminés.

1.3.4 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont identifiées par questionnaire direct puis validée par confirmation directe. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

1.3.5 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les charges des contrats de location opérationnelle sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.3.6 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actif ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées en France est effectué sur la base du taux d'impôt réel constaté.

1.4 Méthodes d'évaluation

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

1.4.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Type	Durée d'utilité
Logiciels	3 à 5 ans
Constructions industrielles	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Installations techniques	10 à 15 ans
Matériels et outillage	6 à 10 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 15 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession ; le taux d'actualisation utilisé est de 10%.

1.4.2 Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwill, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les

plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwill.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.4.3 Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit.

Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

1.4.4 Instruments financiers

Titres de participation

Les titres de participations dans les sociétés qui ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

1.4.5 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

1.4.6 Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.4.7 Dettes portant intérêts

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.4.8 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

Au 30 juin 2014, la société dispose d'actions propres pour un coût total de 305 K€.

Le Groupe a confié depuis juillet 2012 la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers, à ARKEON Finance. Au 30 juin 2014, la position en titres du contrat est de 121 titres valorisés pour 11 K€.

1.4.9 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.4.10 Avantages au personnel

Le groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

1.4.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

2 Explication des postes du bilan

2.1 Goodwill

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Goodwill	7 328	16	-	7 344

	Valeur brute	Amortissements & dépréciations	Valeur nette
Goodwill	11 177	3 833	7 344

Les amortissements et dépréciations de Goodwill correspondent aux provisions décrites en note 1.3.1 auxquelles s'ajoutent les amortissements comptabilisés préalablement à la première application des normes IFRS.

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 451	96	-	2 547
Immobilisations corporelles	26 571	1 298	453	27 416
Actifs financiers	485	25	52	457
Participations mises en équivalence	-	-	-	-
Total	29 507	1 419	505	30 420

Les principales acquisitions de l'exercice sont liées à l'achat de véhicules et matériel d'étalonnage dans nos sociétés de service.

2.3 Etat des amortissements

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 616	166		1 783
Immobilisations corporelles	18 988	1 089	408	19 669
Amortissements	20 604	1 255	408	21 451

2.4 Actifs financiers

2.4.1 Participations mises en équivalences

Il n'y aucune participation mise en équivalence.

2.4.2 Sociétés non consolidées

BACSA S.A. Participation de 19,00 % du capital :	98
Diverses participations	84

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 47 K€, et des participations diverses dépréciées à hauteur de 16 K€.

2.5 Evolution des stocks

	30/06/2014	31/12/2013
Matières premières et marchandises	8 944	8 848
En cours de production et service	3 076	2 833
Produits intermédiaires et finis	1 924	1 678
Stocks	13 944	13 360

2.6 Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires	341	341	-
Fournisseurs avances et acomptes	374	374	-
Charges constatées d'avance	851	851	-
Divers débiteurs	552	552	-
Débiteurs divers	2 118	2 118	-

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2014	31/12/2013
Certificats de dépôt à terme	14 950	10 500
Disponibilités	6 471	7 426
TOTAL	21 421	17 926

2.8 Impôts différés

	30/06/2014	31/12/2013
Impôts différés sur différences temporelles	455	517
Impôts différés sur retraitements de consolidation	628	736
Impôts différés actifs	1 083	1 253

	30/06/2014	31/12/2013
Impôts différés sur amortissements	571	627
Impôts différés sur différences temporelles	44	72
Impôts différés passifs	615	699

2.9 Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 15 160 actions, soit 2,64% du capital pour une valeur d'acquisition de 305 K€.

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice (soit 558 006), c'est à dire hors actions propres.

2.10 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux 25 % de capital de PRECIA MOLEN INDIA, aux 40% de PRECIA MOLEN MAROC, aux 10% de PRECIA MOLEN SCANDINAVIA et au 60% de PRECIA MOLEN Irlande.

2.11 Emprunts et dettes financières

	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit (1)	5 138	2 693	2 423	22
Contrats de location financement	560	291	269	-
Associés	232	194	38	-
S/Total dettes financières long terme	5 930	3 178	2 730	22
Dettes financières court terme	735	735	-	-
Total	6 665	3 913	2 730	22

(1) dont 91% à taux fixes. Les emprunts à taux variables sont swapés à 91%.

Information comparative exercice 2013	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total Emprunts et dettes financières	6 541	2 889	3 652	-

(*) La part à un an au plus des dettes financières à long terme est classée en dettes financières court terme

Garantie	Montant garanti	Capital restant dû
Nantissement de fonds de commerce	2 910	477

Aucun remboursement anticipé d'emprunt n'a eu lieu au cours de la période.

Les emprunts souscrits visent majoritairement à financer l'acquisition de véhicules de transport (camions étalons).

2.12 Détail des provisions

	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Litiges ¹	1 293	638	-	811	1 120
Risques clients	99	-	-	-	99
Indemnités de départ en retraite ²	655	319	90	7	877
Provisions pour impôts	37	9	-	-	46
Autres avantages sociaux	111	-	-	-	111
Provisions long terme	2 195	966	90	818	2 253

Information comparative exercice 2013	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Provisions long terme	2 687	1 138	705	925	2 195

Le groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Lorsque le groupe est engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le groupe n'estime pas nécessaire la constitution d'une provision. Concernant les provisions, s'agissant d'affaires en cours, le groupe estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

Les diminutions de provisions pour litiges concernaient d'une part, des litiges sociaux, et d'autre part, des risques de recouvrement sur créances clients, ré estimés en totalité à chaque clôture d'exercice.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 30 juin 2014 est de 1 785 K€, le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 877 K€.

Le Groupe ne compte aucun passif éventuel.

2.13 Détail des autres passifs courants

	30/06/2014	31/12/2013
Dettes fiscales et sociales	11 763	13 383
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 166	2 041
Autres dettes	3 755	2 628
Produits constatés d'avance	2 145	1 882
Total autres passifs courants	19 829	19 934

2.14 Engagements hors bilan

Engagements donnés :	Néant
Engagements reçus :	Néant

Le Groupe bénéficie par ailleurs d'engagements reçus par ses banques dans le cadre de contrats commerciaux à l'export essentiellement, en faveur de ses clients, dans le cadre de garantie de restitution d'acompte ou de garantie d'exécution de bonne fin.

¹ La différenciation entre utilisation et reprise sans objet des provisions estimées liées à certains litiges n'est pas exactement connue.

² En France, à leur départ en retraite, les salariés du groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 2,6 %, taux de revalorisation : 2,5 %, âge de départ : 60/65 ans, taux de contribution patronale : 42 %.

La valeur des plans d'actif soustraite à l'engagement total est de 1 785 K€ (2013 – 1 756 K€).

Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était augmenté de 0,5%, l'engagement total du groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) diminuerait d'environ 5,5%.

La variation des mouvements de l'exercice des provisions pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée directement en résultat dans le poste « charges de personnel ».

2.15 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrécouvrabilité est faible. Le client le plus important représente moins de 3% du chiffre d'affaires (3% en 2013). Les dix premiers clients représentent environ 9% du chiffre d'affaires (9% en 2013). De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (91% des emprunts du groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe reste par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change, et n'a pas de contrats d'achats à terme de devise. Néanmoins, de par son développement international constant, le Groupe détient des actifs, perçoit des revenus et encourt des dépenses et engagements par l'intermédiaire de ses filiales dans de nombreuses devises autres que la monnaie fonctionnelle du Groupe. Ainsi, le Groupe met en œuvre une politique de limitation du risque de change en équilibrant les positions nettes en devises (via des distributions de dividendes à la maison mère, souscription de dette en monnaies locales notamment).

Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0,3 %, à comparer au score global de l'industrie : 6 %³.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

2.16 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations.

Impact sur le bilan au 30 juin 2014:

Immobilisations nettes	499	
Dettes financières	560	dont 291 à moins d'un an et 269 à plus d'un an et moins de 5 ans
Impôt différé actif	21	
Impact sur les réserves	(49)	(hors résultat de la période)

Impact sur le compte de résultat

Résultat avant impôt	13
Résultat	9

³ Données 2013

3 Explications des postes du compte de résultat

3.1 Répartition géographique des activités

L'organisation du groupe est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

<u>Répartition des actifs immobilisés :</u>	30/06/2014	31/12/2013
France	12 889 79%	80%
Hors de France	3 361 21%	20%

<u>Répartition des amortissements :</u>	30/06/2014	31/12/2013
France	989 80%	81%
Hors de France	244 20%	19%

<u>Répartition des investissements :</u>	30/06/2014	31/12/2013
France	1 087 76%	84%
Hors de France	348 24%	16%

<u>Répartition des passifs non courants :</u>	30/06/2014	31/12/2013
France	5 251 93%	96%
Hors de France	368 7%	4%

<u>Ventilation du chiffre d'affaires :</u>	30/06/2014	31/12/2013
France	30 029 65%	70%
Hors de France	16 029 35%	30%

<u>Ventilation du résultat opérationnel :</u>	30/06/2014	31/12/2013
France	2 753 75%	79%
Hors de France	896 25%	21%

<u>Effectifs moyens</u>	30/06/2014	31/12/2013
France	568	564
Hors de France	233	216
Total	801	780

3.2 Coût de l'endettement financier net

	30/06/2014	31/12/2013
Gains de change	8	38
Reprises de provisions	-	-
Produits sur valeurs de placement	109	206
Divers produits financiers	98	206
Produits de trésorerie et équivalents	216	450

	30/06/2014	31/12/2013
Intérêts	111	217
Pertes de change	8	63
Dotation aux provisions		-
Intérêts location financement	12	41
Divers charges financières		-
Coûts de l'endettement financier brut	131	321

3.3 Impôt sur le résultat

3.3.1 Charge d'impôt

Exigible	(1 349)
Différé ⁴	(120)
Net (charge)	(1 469)

3.3.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Résultat	2 265
Résultat avant impôt	3 734
Charge d'impôt comptabilisée	(1 469)
Charge d'impôt théorique	(1 286)
Différence	(183)

taux apparent : 39,34 %

Impôts sur charges non déductibles	(21)
Economie d'impôts sur produits non imposables	213
Actifs d'impôt non activés antérieurement	41
Actifs d'impôt non activés	(170)
Variation de taux d'impôt	(207)
Divers	(39)
Total	(183)

3.3.3 Intégration fiscale (France)

Precia S.A. a la qualité de société tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société Precia Molen Service S.A.S.

3.4 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Frais d'audit	Pwc	RM Consultants	Auditeurs des filiales
Precia SA	12	12	-
Filiales	10	4	17
Total	22	16	17

⁴ Le détail des impôts différés est présenté en note 2.8

4 Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées. Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque et de la part à moins d'un an des dettes financières à long terme.

	30/06/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 421	17 926
Dettes financières court terme	(3 913)	(2 890)
Trésorerie	17 508	15 036

VII RAPPORT D'ACTIVITE

Résultats consolidés du 1^{er} semestre 2014

	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013 ^(*)	Exercice 2013 ^(*)
CA Consolidé	46 058	43 089	90 932
Résultat opérationnel global (*)	3 649	3 073	7 537
	%		
	7,9%	7,1%	8,3%
Résultat net part du groupe	2 138	1 777	4 484
Résultat net par action (en euros)	3,8	3,2	8,0

(*) – Precia SA applique depuis le 1er janvier 2014 IFRIC 21 (Taxes) et IFRS 10 (Consolidation). Le chiffre d'affaires et le résultat net part du groupe du premier semestre 2013 sont retraités de ces impacts à hauteur de + 932 K€ et - 120 K€ respectivement. Le chiffre d'affaires et le résultat consolidé de l'exercice 2013 sont retraités de ces impacts à hauteur de + 1 973 K€ et 0 K€ respectivement.

Ces comptes ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes et ont été approuvés par le Conseil de Surveillance du Groupe le 25 septembre 2014.

Progression de la marge opérationnelle à 7,9% contre 7,1% un an plus tôt

Le Groupe Precia Molen a réalisé un chiffre d'affaires de 46,1 M€ au cours du 1^{er} semestre 2014. Ce chiffre s'inscrit en hausse de 6,9 % par rapport à la même période en 2013,

Le résultat opérationnel de la période atteint 3,6 M€, soit 7,9 % du chiffre d'affaires, niveau supérieur à celui de 2013. Cette amélioration s'appuie sur l'augmentation des volumes et une bonne maîtrise des dépenses qui ont permis de compenser une baisse du taux de marge brute.

Après prise en compte d'un résultat financier positif de 85 K€ et d'une charge d'impôt reflétant un taux d'imposition stable autour de 40% du résultat, le résultat net part du groupe au 1^{er} semestre 2014 atteint 2,1 M€ (+20%), il représente 4,5 % du chiffre d'affaires, contre 4,1% au 1^{er} semestre 2013.

Perspectives 2014 :

Après un début d'année positif tant sur les prises de commande que sur la facturation, la société a constaté une baisse de son carnet de commandes depuis le mois de mai. Hors acquisitions, la croissance enregistrée sur le premier semestre devrait s'infléchir au second semestre.

Les dernières acquisitions réalisées en Ecosse et en France sont par contre de nouvelles opportunités pour le Groupe qui devraient amener le chiffre d'affaires consolidé de 2014 aux alentours de 95 M€.

L'évolution des devises reste un sujet de vigilance pour le Groupe en raison notamment des impacts que cela génère sur notre croissance et notre profitabilité.

Mise à disposition du rapport financier semestriel

Le rapport financier semestriel au 30 juin 2014 sera disponible à partir du 30 septembre sur le site internet de la société : <http://www.preciamolen.com/informations-reglementees/>

VIII ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-dessus, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

IX CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTATS DE PRECIA SA

	1 ^{er} semestre 2014	1 ^{er} semestre 2013	Exercice 2013
Chiffre d'affaires	20 944	18 427	39 887
Résultat d'exploitation	626	457	1 680
Résultat courant avant impôt	4 189	2 297	4 030
Résultat net	4 206	1 788	3 515

Le Président du Directoire

René COLOMBEL

X RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. -1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Precia SA, relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes annexes aux comptes semestriels consolidés :

- Le changement de méthode comptable décrit dans la note 1.2.1, et relatif à l'application au 1er janvier 2014 de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » ;
- Le changement de méthode comptable décrit dans la note 1.2.2, et relatif à l'application au 1er janvier 2014 de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés ».

II. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Lyon et Valence, le 30 septembre 2014

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit


Natacha Péliссon

RM Consultants Associés


Nicanor Ricote